



Résultats des élections Européennes 2009 de BOGEVE

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	757		
Abstentions	434	57,33	
Votants	323	42,67	
Blancs ou nuls	18	2,38	5,57
Exprimés	305	40,29	94,43

Liste conduite par	Voix	% Exprimés
M. Jean-Luc BENNAHMIA (LCMD)	41	13,44
M. Jean-Marie LE PEN (LFN)	20	6,56
M. Matthieu CHAUVIN (LAUT)	0	0,00
M. Jérôme MEDEVILLE (LAUT)	0	0,00
Mme Nathalie ARTHAUD (LEXG)	2	0,66
Mme Michèle VIANES (LDVD)	11	3,61
Mme Michèle RIVASI (LVEC)	68	22,30
M. Christian GARINO (LAUT)	1	0,33
M. Daniel DUFRENEY (LDVD)	0	0,00
M. Raoul JENNA (LEXG)	10	3,28
M. Christophe RICERCHI (LEXG)	0	0,00
Mme Françoise GROSSETETE (LMA)	91	29,84
M. Jacques GAUTRON (LDVD)	0	0,00
Mme Marie-Christine VERGIAT (LCOP)	8	2,62
M. Philippe BARIOL (LDVG)	0	0,00
M. Dominique HAMEL (LAUT)	0	0,00
M. Patrick LOUIS (LDVD)	12	3,93
M. Francis LALANNE (LAUT)	14	4,59
Mme Annie VITAL (LDVG)	0	0,00
M. Vincent PEILLON (LSOC)	27	8,85
M. Victor Hugo ESPINOSA (LAUT)	0	0,00

L'agenda 2009 de BOGEVE

- **Samedi 13 juin: FETE DE LA MUSIQUE** – Sur la place du village – Diverses animations venez nombreux dès ;
- **Dimanche 26 juillet: CONCOURS DE BUCHERONS** : Dès 13h00 – Buvette, restauration au plateau de Plaine Joux;
- **Dimanche 26 juillet: EPREUVE SPORTIVE** : La Duo Verte. Le Ski Club de Bogève associé à la Foulée d'Annemasse organise la Duo Verte des Brasses au plateau de Plaine Joux32 ;
- **Dimanche 26 juillet: VIDE GRENIER** : Vide grenier toute la journée lors du concours de bucherons au plateau de Plaine Joux;
- **Samedi 1^{er} & dimanche 2 août : VOGUE** : Au cœur du village, manèges et animations pendant 2 jours ;
- **Dimanche 2 août Repas et vide grenier** Lors de la vogue, un repas et un vide grenier sont au rendez-vous - Repas animée sur réservation L'inscription au vide grenier est gratuite ;
- **Du 7 au 9 août : CONCERT Feufliâzhe** : 8ème festival de musiques alpines.

Ces activités et festivités sont à découvrir sur l'agenda du site Internet

Infos communiquées par le syndicat d'initiative de BOGEVE



Pensez aux économies d'énergie grâce, à ce site de covoiturage.
<http://vvcovoiturage.free.fr>
ou sur notre site dans la rubrique « LIENS »



Département de
la Haute-Savoie

Mairie
de
BOGEVE
74250

Téléphone : 04 50 36 62 08
Télécopie : 04 50 36 66 50
Adresse Internet : mairie@bogeve.fr

Agir au quotidien
c'est agir pour l'environnement,

le compostage domestique



une idée fertile pour des déchets utiles.....

Les huit communes membres du SIVOM de la Vallée Verte (Boège, Bogève, Burdignin, Habère-Lullin, Habère-Poche, Saint-André-de-Boège, Saxel, Villard), avec le concours du Sidefage (Syndicat Intercommunal des DEchets du FAucigny Genevois), souhaitent favoriser le compostage domestique en mettant à disposition, moyennant une participation financière (le reste du coût étant pris en charge par la collectivité), des composteurs individuels (avec bio seau et guide du compostage) à l'attention des habitants.

En effet, la technique du compostage permet ainsi de réduire la poubelle d'un foyer de 50 à 100kg par an en moyenne ! Elle permet par ailleurs de produire un compost de qualité, gratuit, directement utilisable par les particuliers.

Les composteurs, ou bacs à compost, sont destinés à recevoir :

- les déchets de cuisine : épiluchures de fruits et légumes, marc de café, sachets de thé, restes de pâtes et de riz...
- ainsi que les déchets du jardin : petite quantité de tonte de pelouse, branchages fins, feuilles mortes, déchets du potager...

Ces déchets deviennent, par décomposition naturelle, un excellent fertilisant pour la terre. Le compost peut ensuite être répandu dans le jardin et ou être utilisé pour faire du rempotage.

Le " bio-seau " sert à stocker et transporter les déchets jusqu'au bac à compost.

Le compostage domestique permet ainsi le retour au sol de ces matières organiques et contribue à réduire le flux des déchets entrant en usine d'incinération (gérée par le SIDEFAGE).

Si vous êtes intéressés par cette démarche, faites-vous connaître en Mairie avant le 25 juin 2009.

Les suites données à ce projet vous seront communiquées à l'issue de ce recensement.

Nous vous remercions pour votre participation.

Bogève , le 9 juin 2009

Le Maire,

Retourner à :

Mairie de Bogève

Chef-lieu

74250 BOGEVE

- Envoyer le coupon ci-dessous complété à la mairie



Je soussigné (Nom - Prénom)

Adresse :

☎..... **Email :**

Suis intéressé par le compostage individuel

Date et signature

J. Vaudaux
Les pieds sur la terre
CHRIS NET

SARL Jardins d'aillieurs
Entretien et Création
OLIVERAS baptiste
les biollies 4
74420 Boège
TEL: 06.15.07.83.48
jardinsdailleurs@hotmail.fr

MULTIBOIS sarl
74250 BOGEVE
**CHARPENTE
MENUISERIE
ZINGUERIE**
04 50 36 60 34

GARAGE 2 PANLOUP AD
EXPERT
Réparations toutes marques
Vente véhicules neufs & occasions
Chez Maillet - 74250 VILLE EN SALLAZ
Tél 04 50 31 46 42 - Fax 04 50 31 46 48
Web : www.autos2panloup.com
Email : ad-garagedepanloup@wanadoo.fr
Christophe LEBRUN et Ivan NOVEL
à votre service

BOUCHERIE • CHARCUTERIE • TRAITEUR
CB
Christophe
Bouvier-Bangillon
Le Pessey
74420 Habère-Lullin
Tél. 04 50 39 50 35



Fabrication et Vente directe de fromages et produits régionaux
2 magasins :
Bogève : La Fruitière
04 50 36 60 32
du mardi au samedi
08h30 - 12h00 - 15h30 - 18h00
Boège : Le Parc des Bécarrons
du mardi au dimanche
04 50 36 60 32 et
18h00/19h00 au dimanche
midi 09h00/12h00
www.fruiteriedebogeve.com

Running conseil
Oxygène
15, rue Adrien Ligué - ANNEMASSE (74100)
Tél. : 04.50.92.50.92 - www.oxygene74.com

BAR-RESTAURANT
En été, aire naturelle de camping
L'ALPAGE Spécialités savoyardes
Vente-jour BOGEVE chapeau tatar sur commande
Le soir,
sur réservation
04 50 36 15 60
Fermé dimanche soir et mardi toute la journée

ALPES MAINTENANCE GAZ
SERVICE APRÈS-VENTE
ENTRETIEN • DÉPANNAGE
Jean-Christophe GAVARD MOLLARD
Co-gérant
Tél. 04 50 36 61 24
Bucquigny
04 50 36 61 47
74250 VIUZ-EN-SALLAZ

CREM PAPA
Bar
Pizzeria
Restaurant
Tél. 04.50.36.62.50
www.getapan.com
SARL au capital de 15 200 € - Siret N° 478335490013 - RCS Thoiry-lez-Bains



Le Ski Club de BOGEVE en association avec le Club de la Foulée d'Annemasse
La 1 ère Edition de :



**Plaine Joux
Massif des Brasses**

Dimanche 26 juillet 2009

22,3 Kms en duo Trail / VTT



Une épreuve...un esprit...une ambiance

*Venez en famille profiter et découvrir le concours des Bucherons.
Ce spectacle débutera à 14h sur le site d'arrivée de la course*

L'Epreuve

La particularité de cette course pédestre consiste à parcourir un circuit par équipe de 2 coureurs interchangeable entre la course et le VTT. Une boucle de départ (3,5km) sera effectuée par le duo sans le vtt. L'alternance des changements (vtt/course) se fera à la guise des participants. Le Duo doit resté formé jusque sur la ligne d'arrivée.

LE PARCOURS

Tracé vallonné sur des chemins d'alpage et petits sentiers du Plateau De Plaine-Joux et des Brasses.

Temps estimé pour la première équipe : 1h45mn

L'ESPRIT

Solidarité dans l'effort

Fair play et convivialité sont de rigueur

Découverte d'un site et respect de l'environnement

LE MATERIEL

Vtt : -parfait état de fonctionnement (quelques passages techniques)

- matériel de réparation (crevaillon)

- pédales classiques (automatiques déconseillées)

- Un casque par équipe obligatoire (voir règlement)

Chaussures : route si terrain sec et trail si terrain humide

Hydratation : gourde ou sac avec poche à eau obligatoire par équipe.

LE RAVITAILLEMENT

Point d'eau au km 3,5 au km 14 et à l'arrivée

Le ravitaillement sera composé d'eau, de boissons énergétiques

Et de fruits secs.

LE PROGRAMME

7 h à 8h30 retrait des dossards

9h départ

12h30 remise des prix

INSCRIPTIONS : Par courrier : Bulletin + chèque à adresser au :

Syndicat d'initiative de Bogève 74250 Bogève.

Date limite d'inscription le 20 Juillet 2009

Pas d'inscription le jour de la course.

CATEGORIES : Cumul de l'âge des 2 participants

. Senior de 36 à 79 ans . vétéran de 80 et +

. Mixte de 36 ans et + . Féminine de 36 ans et +

LOTS : Chaque concurrent recevra un reblochon de la fruitière de Bogève

Récompense aux 3 premiers de chaque catégorie / tirage aux sort de lots

ASSURANCE : L'organisation est couverte par une police d'assurance responsabilité civile.

POSTE DE SECOURS : Le service de secours sera assuré

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom de l'équipe (facultatif)

Nom..... Prénom.....

M/F Année de naissance : 19 ..

Adresse :

Email :

Nom..... Prénom.....

M/F Année de naissance : 19 ..

Adresse :

Email :

Numéro de licence FFA ou TRI :

. Chèque d'un montant de 20 Euros par équipe libellé à l'ordre du ski club de Bogève

. Photocopie de la licence pour les licenciés

. Photocopie du certificat médical daté de moins d'un an pour les non licenciés

Comportant la mention « de non contre indication à la pratique de l'athlétisme en compétition »

Nous Certifions avoir pris connaissance du règlement de l'épreuve.

Date :

Signature des concurrents



Infos et règlement sur www.bogève.fr

La Duo Verte des Brasses



Plaine Joux - Les Brasses

Le 26 juillet 2009

REGLEMENT

Définition

Le Ski Club de Bogève associé à la Foulée d'Annemasse organise la *Duo Verte* des Brasses. La particularité de cette course pédestre consiste à parcourir un circuit de 22.3Km en grande partie sur chemin et prairie de moyenne montagne par équipe de 2 coureurs interchangeables entre la course et le VTT. La boucle de départ (3.5km) sera effectuée par le duo sans le VTT. Ensuite, l'alternance des changements (VTT/course) se fera à la guise des coureurs. Le duo doit rester formé jusque sur la ligne d'arrivée. Temps estimé pour la première équipe : 1h45mn

Ouverture de l'épreuve

La Duo Verte est ouverte à toutes personnes âgées de 18 ans au moins, à la date de l'épreuve, sous réserve de la production des pièces demandées.

Tous les concurrents devront fournir :

Soit : une photocopie de la licence pour les licenciés (N°de licence FFA ou TRI)

Soit : un certificat médical daté de moins d'un an pour les non licenciés. Ce certificat doit comporter la mention « de non contre indication à la pratique de l'athlétisme en compétition »

Equipes

La course en équipe est obligatoire; aucun concurrent individuel ne pourra participer à l'épreuve. Chaque équipe est composée de 2 personnes.

Catégories

Par cumul de l'âge des 2 participants.

Deux catégories hommes :

Senior : de 36 à 79 ans

Vétéran : de 80 et +

Une catégories mixte : de 36 ans et + (1 seul classement)

Une catégorie féminine : de 36 ans et + (1 seul classement)

Inscriptions

Par courrier adressé à :

Syndicat d'Initiative

Bat. de la Mairie

Chef lieu

74250 Bogève

L'inscription ne sera effective qu'après réception par courrier du dossier complet incluant :

Le bulletin d'inscription correctement renseigné,

Pour chaque membre de l'équipe soit la photocopie de la licence pour les licenciés (N° de licence FFA ou TRI), Soit : un certificat médical daté de moins d'un an pour les non licenciés. Ce certificat doit comporter la mention « de non contre indication à la pratique de l'athlétisme en compétition »

Un chèque de 20€ (pour l'équipe) à l'ordre du Ski club de Bogéve

Marques de course

Pour faciliter l'identification des concurrents, les pointages et le suivi de l'épreuve, l'organisation fournira des dossards qui seront obligatoires :

Les dossards devront être portés sur les vêtements de manière visible.

Les dossards seront remis aux membres de l'équipe au moment de la confirmation d'inscription (voir accueil des équipes). Les dossards seront rendus au passage de la ligne d'arrivée.

Une étiquette autocollante sera remise aux concurrents, ils devront l'apposer sur leur VTT (Identification du VTT dans le parc à vélos.)

Accueil des équipes

L'accueil se déroulera le matin du départ. Confirmation des inscriptions et remise des dossards le dimanche 26 juillet 2009 de 7H00 à 8H30.

Equipement individuel

Le choix de la tenue vestimentaire et des chaussures est laissé à l'appréciation des concurrents

Il est conseillé de porter des chaussures type « route » si terrain sec, ou chaussures type « trail » si terrain humide.

Un seul casque pour l'équipe.

Le port du casque par le cycliste est obligatoire, jugulaire attachée, tout au long de l'épreuve.

Hydratation : Gourde ou sac avec poche à eau **obligatoire**

Matériel

VTT en parfait état de fonctionnement (Attention parcours pouvant être technique ... Vérifier vos systèmes de changement de vitesses !!!...)

Matériel de réparation (pompe, pneu etc...)

Pédales classiques conseillées (automatiques à éviter)

Le choix des pneumatiques est laissé à l'appréciation des concurrents.

Ravitaillement

Un point d'eau et un point de ravitaillement sont prévus sur le circuit. Leur accès est ouvert sans restriction à tous les concurrents. La présence de ces points de ravitaillement n'interdit pas aux concurrents d'emporter leur propre ravitaillement solide et liquide.

Le point d'eau se situe au 3.5Km (parc à vélo), le ravitaillement au 14ème Km

Le ravitaillement sera composé d'eau, de boissons énergétiques et de fruits secs.

Départ et arrivée

Chaque équipe doit partir et arriver au complet.

Les concurrents qui se présenteraient sur la ligne, après que le départ ait été donné et dans un délai de 15 minutes seront autorisés à courir mais ne pourront prétendre à aucune déduction de temps.

L'arrivée ne sera acquise qu'au passage de la ligne par l'équipe complète.

Particularité de la Duo verte : « Solidarité dans l'effort »

A chaque changement « coureur/ cycliste » l'équipier cédant le VTT doit aussi céder le casque, nous rappelons que le cycliste en *activité* doit toujours porter le casque qui lui aura été remis par son équipier lors du changement.

Le casque est considéré comme le *témoin* entre les 2 équipiers. Ce *témoin* sera donc passé de la main à la main lors des changements coureur/cycliste.

Arrêt de la course

L'organisation se réserve le droit de modifier ou d'annuler tout ou partie de l'épreuve en cas de force majeure ou pour des raisons liées à la sécurité ou à la météorologie.

Abandon

Tout abandon devra être mentionné immédiatement aux signaleurs.

En cas d'abandon, et sauf accident ou impossibilité, les concurrents sont responsables du rapatriement de tout leur matériel jusqu'au point d'arrivée. Dans tous les cas les dossards ne devront être remis qu'à un signaleur.

En cas d'abandon d'un membre d'une équipe, le concurrent restant est autorisé à poursuivre l'épreuve mais ne pourra prétendre au classement.

Parc à vélos

Un parc à vélos sera mis à la disposition des concurrents.

Ce parc sera organisé par des bénévoles. Seuls les concurrents munis d'un dossard seront autorisés à y pénétrer.

Les concurrents ne pourront récupérer que le vélo portant leur numéro.

Sécurité , secours et assurances

Voir plaquette.....

Esprit sportif

La Duo Verte, c'est d'abord la dualité dans l'effort donc la solidarité.

Les concurrents s'engagent à faire preuve d'esprit sportif, et de convivialité. Ils s'engagent à :

Respecter le règlement

N'utiliser aucun moyen déloyal pour obtenir un avantage sur les autres concurrents.

Se laisser dépasser.

Aider toute personne en difficulté.

Respecter l'environnement

Respect de l'environnement

La Duo Verte se déroule dans un cadre naturel fort apprécié mais fragile. Les concurrents s'engagent à le respecter.

Vous vous êtes inscrits à la Duo verte parce que vous êtes compétiteur mais avant tout, vous aimez l'effort en milieu naturel. Le parcours traversera en particulier des terrains communaux, des terrains privés.

L'organisation vous demande expressément de respecter ces sites, d'éviter le bruit excessif.

Le rejet de déchets, les dégradations de toutes sortes, la destruction ou la modification des marquages et balisages existants, pérennes ou temporaires, conduiront à la disqualification de toute équipe contrevenante.

Les concurrents doivent impérativement suivre le parcours balisé.

Seuls les signaleurs et les organisateurs sont habilités à constater une infraction.

Disqualification

Toute infraction au présent règlement, constatée sur le terrain ou établie après réclamation, entraînera la disqualification de l'équipe responsable.

Bonne course à tous